

**Traduction non officielle
de l'original allemand**

Aux clients et créanciers de la
Banque Hottinger & Cie SA en liquidation

Avocat
Conseillers Fiscaux
Notaires

Wenger Plattner
Seestrasse 39 | Case Postale
CH-8700 Kusnacht-Zurich

T +41 43 222 38 00
F +41 43 222 38 01
www.wenger-plattner.ch

Brigitte Umbach-Spahn, lic. iur., LL.M.
Avocat | Attorney at Law
brigitte.umbach@wenger-plattner.ch
Inscrit au barreau

Karl Wüthrich, lic. iur.
Avocat | Attorney at Law
karl.wuethrich@wenger-plattner.ch
Inscrit au barreau

Kusnacht, décembre 2016

B5416328.docx/UmB/WuK

Banque Hottinger & Cie SA en liquidation; Circulaire n° 2

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons ci-après de l'état de la procédure de faillite relative à la Banque Hottinger & Cie SA en liquidation (ci-après la «Banque Hottinger»).

I. GÉNÉRALITÉS

Au début de la procédure de faillite, nous avons, au nom de la masse en faillite, conclu des contrats de travail avec différents collaborateurs de la Banque Hottinger. Cela nous a permis de conserver, au sein de la banque, le savoir-faire nécessaire et les ressources indispensables au déroulement de la liquidation. Dans l'intervalle, au vu de l'avancement de la procédure, nous avons pu réduire la Close Down Team mise en place. Aujourd'hui, elle ne compte plus qu'une dizaine de personnes.

Au début de l'été 2016, nous avons en outre été en mesure de fermer la succursale de Genève et de remettre les locaux au bailleur. Nous sommes actuellement en discussion avec différents prestataires de services concernant

l'archivage futur des documents bancaires. Nous sommes à la recherche d'une solution où le prestataire en question ne se limiterait pas à archiver les documents, mais serait aussi en mesure de répondre à toutes les demandes des autorités.

II. ÉTAT DES PAIEMENTS DE DÉPÔTS PRIVILÉGIÉS / LIVRAISON DE VALEURS EN DÉPÔT

1. PAIEMENT DE DÉPÔTS PRIVILÉGIÉS JUSQU'À CHF 100'000

A la date d'ouverture de la faillite, la Banque Hottinger comptait environ 1'300 clients détenant des dépôts privilégiés (concernant la notion de dépôts privilégiés, voir ch. IV. al. 1 de la circulaire n° 1). Jusqu'à fin novembre 2016, nous avons pu verser des dépôts privilégiés à quelque 1'200 clients au total. Le total des dépôts privilégiés versés s'élève à plus de CHF 36 millions. Pour l'essentiel, tous les dépôts privilégiés ont ainsi été versés aux clients qui nous avaient fourni des instructions valables, ne présentaient pas de crédits en souffrance et contre lesquels aucun séquestre n'avait été prononcé par les autorités pénales.

2. LIVRAISON DES VALEURS EN DÉPÔT

A la date d'ouverture de la faillite, la Banque Hottinger détenait environ 12'500 positions sur titres au total. Dans l'intervalle, nous sommes parvenus à livrer tous les titres, à l'exception d'un restant de quelque 200 positions. En tenant compte du remboursement des dépôts fiduciaires, la somme des valeurs en dépôt livrées depuis l'ouverture de la faillite atteint environ CHF 1,2 milliards. Nous avons pris les dispositions nécessaires afin de réduire efficacement le nombre de titres encore en dépôt.

III. TRANSACTION AVEC LA BANQUE HERITAGE

Peu après l'ouverture de la faillite, la Banque Hottinger a conclu avec la Banque Heritage SA (ci-après la «Banque Heritage») une convention portant sur le transfert d'avoirs privilégiés et de valeurs en dépôt de certains clients (voir ch. III. de la circulaire n°1). Selon cette convention, seules ont été transférées à la Banque Heritage les valeurs patrimoniales des clients qui avaient accepté (explicitement ou tacitement) un tel transfert.

Le transfert de ces valeurs patrimoniales à la Banque Heritage a été achevé en été 2016. Au total, des dépôts privilégiés de plus de CHF 15 millions et des valeurs en dépôt (y compris le remboursement de dépôts fiduciaires) d'environ CHF 455 millions ont été transférés. Pour le transfert de ces valeurs patrimoniales, la Banque Heritage a versé à la Banque Hottinger une indemnisation de CHF 1'925'000.

IV. RÉALISATION D'ACTIFS

Depuis l'ouverture de la faillite, nous avons été en mesure de réaliser différents actifs:

1. MARQUES

Au moment de l'ouverture de la faillite, la Banque Hottinger détenait différentes marques et noms de domaine. En vue de la vente de ces marques et noms de domaine, nous avons organisé une procédure d'appel d'offres entre différents intéressés; la possibilité de participer à cette procédure a également été offerte aux actionnaires de la Banque Hottinger ainsi qu'à des personnes étroitement liées avec ces derniers. L'offre la plus élevée a été soumise par la société H.R. Participations SA, Luxembourg, qui a ainsi acquis les marques et noms de domaine pour un montant global d'EUR 70'000. Le prix de vente a déjà été versé à la masse en faillite.

2. PARTICIPATION DANS HOTTINGER SION

La société HOTTINGER & ASSOCIÉS, Gestion Patrimoniale SA (ci-après «Hottinger Sion») était une société fille de la Banque Hottinger, active dans la gestion de patrimoine en tant qu'entité externe. Suite à la faillite de la Banque Hottinger, Hottinger Sion a rapidement rencontré des difficultés financières car, pendant un certain temps, elle n'a plus été en mesure d'exercer ses activités ou, du moins, de les exercer pleinement. Au début du mois de février 2016, il est apparu que Hottinger Sion ne pourrait survivre que si des fonds liquides étaient rapidement mis à sa disposition. Après d'intenses négociations avec le management de Hottinger Sion, un contrat de vente a été conclu. Certains membres du management ont alors acquis pour le prix de CHF 50'000 les actions de Hottinger Sion détenues par la Banque Hottinger. La transaction n'a pas encore été totalement menée à terme, car des divergences subsistent quant aux obligations contractuelles.

3. VENTE DU MATÉRIEL DE BUREAU

Suite à la fermeture de la succursale de Genève, nous avons procédé à la vente du mobilier de bureau avec le soutien de Troostwijk AG, Zurich, une entreprise spécialisée dans les ventes de liquidation. Cette vente a permis à la masse en faillite de réaliser un produit net d'environ CHF 15'000.

4. REMBOURSEMENT DE CRÉDITS

A la date d'ouverture de la faillite, les engagements de crédit ouverts de clients bancaires envers la Banque Hottinger se montaient à quelque CHF 17,5 millions. De ces crédits, CHF 10 millions environ ont été remboursés dans l'intervalle. Les efforts d'encaissement se poursuivent de manière intensive.

V. RESTITUTION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE

Avant l'ouverture de la faillite, la Banque Hottinger a conclu un important contrat de prestations (mise à disposition d'une plateforme IT, de différents logiciels, etc.) avec la Banque Lombard Odier & Cie SA (ci-après «Lombard Odier»). Dans le cadre de cette convention, Lombard Odier a également mis du matériel informatique à disposition de la Banque Hottinger. Selon les vérifications que nous avons effectuées, Lombard Odier est propriétaire du matériel informatique en question. Afin de réduire les coûts, nous avons restitué à Lombard Odier en mai 2016 le matériel informatique qui n'était plus utilisé pour la liquidation de la banque. La valeur du matériel informatique restitué se monte globalement à environ CHF 7'000.

VI. ÉTAT DU PATRIMOINE DE LA BANQUE HOTTINGER AU 30 SEPTEMBRE 2016

1. REMARQUE PRÉLIMINAIRE

Nous avons établi un état du patrimoine de la Banque Hottinger présentant les actifs et les passifs de la masse de la faillite. Cet état est régulièrement mis à jour en fonction de l'avancement de la liquidation et du résultat de nos investigations. L'état au 30 septembre 2016 est joint en annexe.

2. ACTIFS

Dans l'état au 30 septembre 2016, les actifs représentent un montant de CHF 160 millions environ. Les valeurs patrimoniales, pour autant qu'il ne s'agisse pas d'espèces ou d'avoirs auprès de banques, ont été évaluées avec une certaine prudence. C'est ainsi que des provisions ont été constituées à hauteur de CHF 1,7 millions pour les crédits ouverts qui représentent quelque CHF 7,5 millions.

3. DETTES DE LA MASSE

Les dettes de la masse figurent pour environ CHF 105 millions dans l'état au 30 septembre 2016. Ce montant comprend des créances de clients de la banque - à hauteur de CHF 10,5 millions - liées aux entrées de paiement enregistrées en rapport avec les valeurs en dépôt après l'ouverture de la faillite. A fin septembre 2016, nous avons en outre constitué des provisions pour les futurs frais de procédure, sur la base des connaissances à ce jour.

La provision de quelque CHF 86,5 millions pour des créances d'O. Ltd. constitue un cas particulier. Dans le cas d'O. Ltd., à la date d'ouverture de la faillite, un paiement d'environ USD 89,2 millions était en suspens. En vertu de l'instruction que nous avons donnée le jour de l'ouverture de la faillite, qui consistait à stopper toutes les transactions en suspens avec la clientèle, ce paiement n'a pas été exécuté. La société O. Ltd. estime que ce paiement a été stoppé à tort et réclame en conséquence le paiement intégral du montant. Nous sommes en revanche d'avis que le processus s'est déroulé selon les règles et que, de ce fait, la créance de la société O. Ltd ne peut être colloquée qu'en 3^{ème} classe. Par mesure de précaution, nous avons constitué dans l'état une provision en couverture de la prétention litigieuse d'O. Ltd.

VII. PROCÉDURE DE COLLOCATION

Nous nous sommes basés sur les créances produites par les créanciers ainsi que celles résultant des livres de la Banque Hottinger pour élaborer le plan de collocation. Le plan de collocation existe à l'état de projet. Nous le soumettrons encore avant Noël à la FINMA pour examen. Nous partons du principe que le plan de collocation pourra être soumis aux créanciers pour consultation au cours du premier semestre 2017.

Vous trouverez en annexe un aperçu de l'état actuel des créances annoncées. Les valeurs indiquées peuvent encore être modifiées dans le cadre de la procédure de collocation. Au vu de l'état du patrimoine de la Banque Hottinger au 30 septembre 2016 et de l'estimation actuelle des créances à colloquer, un dividende de faillite de plus de 60% peut être escompté.

Nous espérons vous avoir ainsi fourni une vue d'ensemble de la procédure en cours et de la suite des opérations. Nous vous informerons à nouveau par circulaire dès que le plan de collocation pourra être soumis aux créanciers pour consultation.

Meilleures salutations

Banque Hottinger & Cie SA en liquidation

Les liquidateurs:

Brigitte Umbach-Spahn

Karl Wüthrich

Annexes: Etat au 30 septembre 2016
Aperçu de l'état actuel des créances annoncées

Bank Hottinger & Cie AG in Konkursliquidation

Status per 30. September 2016

	30. September 2016		Bemerkungen
	CHF		
AKTIVEN			
Barschaft		1'336	
Kasse Zürich	1'336		
Kasse Genf	-		
Guthaben gegenüber Banken		146'295'189	
Schweizerische Nationalbank	13'498'781		
Credit Suisse	189'785		
UBS AG	39'026		
Zürcher Kantonalbank	788'754		
Zürcher Kantonalbank (Konkursmasse)	36'944'373		
Lombard Odier	94'799'868		Mögliche Sicherungsrechte: Forderungen aus Outsourcing-Vertrag von maximal CHF 8.5 Mio.
DNB	-		
Euroclear	6'488		
Sal. Oppenheim	28'114		
Wertschriften und Beteiligungen		4'074'918	
Forderungen gegenüber Bankkunden		7'463'119	
Übrige Forderungen		2'735'000	
Rückerstattung Mehrwertsteuern	350'000		
Diverse Forderungen	460'000		
Bank Heritage (Entschädigung für Übertragung Vermögenswerte von Bankkunden; vereinbart)	1'925'000		
Anfechtungsansprüche	p.m.		
Verantwortlichkeitsansprüche	p.m.		
Grundstücke		-	
Bewegliche Sachen		28'500	
Mobilier Genf	-		
Mobilier Zürich	p.m.		
Mobilier Archiv Zürich	p.m.		
Fahrzeug Mercedes	28'500		Eigentumsansprache: Mercedes-Benz Financial Services Schweiz AG (erledigt)
TOTAL AKTIVEN		160'598'062	
PASSIVEN			
Massenschulden			
Forderungen Bankkunden (nach Konkurseröffnung)		10'523'250	
Rückstellung für Forderungen gegenüber Bankkunden (Kreditrisiken)		1'700'000	
Rückstellung Forderung O. Ltd. (USD 89'245'800)		86'512'201	
Rückstellung für Löhne und Sozialversicherungen Close Down Team		900'000	
Rückstellung Kosten Outsourcing Lombard Odier		2'380'000	
Rückstellung Honorar Liquidatoren		1'500'000	
Rückstellung übrige Liquidationskosten inkl. Miete Büros		1'250'000	
Total Massenschulden		104'765'451	
TOTAL AKTIVEN VERFÜGBAR		55'832'611	

Bank Hottinger & Cie AG in Konkursliquidation

Übersicht über den aktuellen Stand der angemeldeten Forderungen

Kategorie	angemeldet		Im Kollokationsverfahren maximal zuzulassende Forderungen gemäss aktueller Risikoschätzung der Liquidatoren	Bemerkungen
	CHF	CHF		
Pfandgesicherte (Outsourcing Lombard Odier)	8'531'802	5'120'000.00		
Pfandgesicherte (Schadenersatzforderungen)	3'149'9256	15'700'000.00		Pfandrechte an allfälligen Versicherungsansprüchen
1. Klasse	2'472'207	1'100'000		
2. Klasse (Bankkunden aus den Büchern)	37'954'454	37'954'454		
2. Klasse	37'3049	273'000		
3. Klasse	160'202'762	6'000'000		
3. Klasse (Bankkunden aus den Büchern)	49'946'814	49'946'814		
3. Klasse (O. Ltd.)	87'655'978	87'655'978		Sofern Forderung O. Ltd. nicht als Masseforderung vollständig bezahlt werden muss
Total Nachlassforderungen	378'636'322	203'750'246		